



Union Départementale cgt-Force Ouvrière de Maine et Loire

14 place Louis Imbach - 49100 ANGERS

Tél : 02 41 25 49 60 - fax : 02 41 25 49 61 - courriel : udfo49@force-ouvriere.fr

www.fo49.fr

La Secrétaire Générale

Communiqué

URGENCE : Augmentation des salaires !

Le 19 août, dans son discours à Bormes les Mimosas, le président de la République Emmanuel MACRON déclare « Je pense à notre Peuple auquel il faudra de la force d'âme pour regarder en face le temps qui vient, résister aux incertitudes, parfois à la facilité et à l'adversité, et, unis accepter de payer le prix de notre liberté et de nos valeurs ».

Cette déclaration largement commentée s'apparente à une mise en garde sévère voire même à une attaque contre l'ensemble des citoyens et donc des salariés. Et lors du conseil des ministres du 24 août, il persiste et indique dans ses propos liminaires « Nous vivons la fin de l'abondance ».

Pour l'Union Départementale FO de Maine-et-Loire, les efforts demandés aux salariés, aux retraités, aux privés d'emplois, sont inacceptables, alors qu'après 2 années de crise sanitaire, de privation, ils font face à une inflation qui atteindra 10% d'ici à la fin de l'année.

L'augmentation des prix de l'alimentation, les loyers et les tarifs de l'énergie pèsent chaque mois un peu plus sur les revenus des ménages. De plus, le gouvernement prépare les esprits à une hausse du tarif du gaz et de l'électricité.

La fin de l'abondance serait-elle de renoncer au chauffage dans son logement et avoir un caddie toujours moins rempli ?

Dans le même temps, dans un article du 24 août du journal « Les Échos » titre « La distribution de dividendes atteint un record en France et dans le monde ». Les dividendes versés au 2^{ème} trimestre au titre des profits réalisés en 2021 atteignent 44,3 milliards d'euros en France et 548 milliards dans le monde. Ces chiffres vertigineux sont à mettre en corrélation avec les 10 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté en France et avec la moitié des salariés qui perçoivent le SMIC. Or à ce jour l'augmentation du SMIC depuis janvier 2022 s'élève à 5,56%.

Le gouvernement fragilisé par les résultats aux élections législatives, serait bien inspiré de s'inquiéter quand la banque NATIXIS, dans une note de conjoncture, alerte les investisseurs de la possibilité de voir les salariés se révolter face à des inégalités de plus en plus fortes.

Car c'est bien ce qui est à l'ordre du jour en Angleterre où les grèves se multiplient pour exiger des augmentations de salaire. Ces vagues de grève secouent nombre de pays et n'épargnent pas les entreprises françaises.

Les propos d'Emmanuel MACRON traduisent une grande fébrilité du gouvernement face à cette situation de révolte qui menace.

.../...

.../...

C'est pourquoi, il a décidé de convoquer dès le 8 septembre 2022, son conseil national de la refondation. Cette instance ne vise qu'un objectif, cadenciser les organisations syndicales en intégrant le conseil économique social et environnemental à l'élaboration des mesures et réformes à venir.

Il veut par tous les moyens empêcher les organisations syndicales d'organiser le rapport de force.

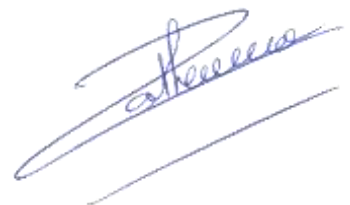
Pour l'Union Départementale FO du Maine-et-Loire, les mesures prises avec les chèques alimentation, le rachat des RTT, les primes exonérées de cotisation, les 4% pour les retraites et les minima sociaux ne constituent pas des réponses à la nécessaire augmentation des salaires, des retraites, des minima sociaux. Il en est de même avec la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Pour l'UDFO 49, l'urgence est à l'ouverture de négociations dans toutes les branches et dans toutes les entreprises.

À ne pas répondre à cette urgence, le gouvernement et les patrons porteront la responsabilité de la dégradation inéluctable du climat social.

L'UDFO 49 appelle tous ses syndicats à exiger l'ouverture de négociations partout, à regrouper les salariés, les fonctionnaires pour organiser le rapport de force et obtenir satisfaction sur l'exigence de l'augmentation des salaires.

Angers le 26/08/2022



Catherine ROCHARD